Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XIVe ANNÉE N° 7. JUILLET 1885.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Appel.* — *Aperçu sur l'histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg (suite).* — *Tableaux synoptiques d'histoire naturelle.* — *Exposition scolaire permanente.* — *Correspondances sur les conférences scolaires.* — *Bibliographie.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*

APPEL DU COMITÉ

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le 9 juillet prochain, notre Société tiendra pour la deuxième fois son assemblée générale à Estavayer. L'hospitalité traditionnelle de la petite cité ne se démentira pas dans cette circonstance. Elle nous réserve un accueil aussi empressé, aussi sympathique qu'en 1878 et elle témoignera ainsi de sa sollicitude et de son dévouement envers la noble cause de l'éducation et de l'instruction populaires que nous servons.

Que tous les membres et amis de notre association, instituteurs, prêtres, magistrats, pères de famille, fassent leur possible pour répondre nombreux à l'appel du Comité qu'ils ont honoré de leur confiance. Qu'ils ne craignent pas les dérangements et les fatigues pour assister à notre modeste congrès pédagogique. Ils y sont chaleureusement conviés. Il n'est point nécessaire de faire ressortir les avantages de nos réunions, où l'on discute les meilleurs moyens et méthodes d'enseignement, les graves intérêts de l'éducation chrétienne et patriotique de notre chère jeunesse et où se fortifient les sentiments de solidarité qui doivent exister entre tous ceux qui travaillent à cette grande œuvre. Les questions qui seront traitées à Estavayer sont des plus importantes et revêtent un cachet d'actualité. On s'y rendra avec d'autant plus d'empressement qu'en 1884, grâce à des circonstances exceptionnelles, notre assemblée n'a pu avoir lieu. Cette lacune a été vivement sentie dans notre vie scolaire et l'on sera heureux

de renouer les traditions du passé, de se revoir après une séparation de deux ans.

Nous comptons aussi sur la participation de nos amis du Valais, des cantons voisins et de la Suisse allemande qui seront les bienvenus au milieu de nous.

Dans notre dernière assemblée, tenue à Fribourg en 1883, nous étions honorés de la présence de Sa Grandeur Monseigneur notre évêque. On se souvient encore des belles paroles qu'il nous adressait. Sa voix éloquente ouvrait à notre pensée les vastes horizons de la foi, nous traçait l'idéal de l'éducation chrétienne, nous prodiguait avec bonté ses sages conseils et ses précieux encouragements. Notre évêque vénéré qui porte un si vif intérêt à l'éducation de la jeunesse, à tous ceux qui y collaborent, et à notre Société en particulier, a promis de venir à Estavayer s'il n'était point absent du pays en ce moment, et que dans ce dernier cas, il nous enverrait, comme témoignage de sa profonde sympathie, son grand-vicaire, M. Pellerin, qui n'est point un inconnu parmi nous, Mgr Cosandey, de regrettée mémoire, l'ayant déjà plus d'une fois chargé de cette mission. C'est une raison de plus pour que l'on s'empresse de répondre à la présente invitation. Comptant sur le zèle et le dévouement de tous les membres de la Société, nous vous disons au revoir le 9 juillet prochain à Estavayer.

Pour le Comité :
Ad. Michaud, *président.*

Programme :

8 h. Messe pour les sociétaires défunts.
9 h. Séance au château préfectoral.
Discours d'ouverture (par le prés. d'honneur: M. Grangier, préfet).
Lecture et discussion des conclusions des trois rapports.
Approbation des comptes.
Nomination du Comité.
Choix du lieu de la prochaine assemblée.
Propositions individuelles.
12 ½ h. Banquet au *Cerf.*

Les sociétaires recevront avec le présent numéro une carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course sur les chemins de fer de la Suisse-Occidentale pour les 8, 9 et 10 juillet 1885.

Le train 143, partant de Palézieux à 5 h. 58 m., arrive à Payerne à 7 h. 22 m., par conséquent avant le départ du train 162 de Payerne pour Estavayer. Les instituteurs de la Veveyse pourront donc l'utiliser, ainsi que ceux de la Glâne qui voudront se rendre à une gare de la ligne de la Broye.

Nous adressons également aux sociétaires une copie des conclusions des rapports sur les trois questions à l'étude.

On pourra se procurer la carte du banquet avant le dîner pour le prix de 2 fr. 50, vin compris.

APERÇU SUR L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

II. — Après la chute de l'ancien régime

(Suite.)

Continuons notre revue des écoles de la Veveyse à la fin du XVIIIe siècle.

A *Remaufens* (qui faisait alors partie de la paroisse d'Attalens,) le programme comprenait la lecture, l'écriture et l'arithmétique. On y donnait aussi parfois des leçons de grammaire, de géographie, d'histoire et d'astronomie. Le maître à cette époque était le chapelain Gendre âgé de 38 ans et fonctionnant depuis 8 ans en qualité d'instituteur. Il avait fait ses classes à Besançon. Il recevait 20 louis [1] pour son ministère; mais il ne percevait aucune rétribution comme régent. La commune ne possédait aucun fonds, mais elle retirait une certaine rente du Séminaire de Fribourg. L'école se tenait au presbytère. Le chapelain cherchait à introduire dans son école les *Nouveaux principes de lecture* de M. Estivant, maître de pension à Lyon. Il déplorait l'absence de grands tableaux qui auraient permis de rendre l'enseignement collectif et simultané.

Les classes duraient 3 heures par jour. L'école se composait de 40 enfants, mais depuis la mi-avril à la Saint-Martin ce nombre était réduit de moitié.

François Pachoud — c'était le nom du régent de *Granges* (paroisse d'Attalens) — remplissait les fonctions de maître d'école depuis l'année 1745, sauf une interruption de 14 mois qui lui avait été nécessaire pour apprendre l'état de maréchal-ferrant. Il était de plus secrétaire communal. Chaque année, il était soumis à une réélection qui avait lieu en assemblée communale présidée par le baillif. Le choix de la commune devait être sanctionné par le curé. Comme presque partout ailleurs, l'école de Granges faisait usage du catéchisme diocésain, de l'Instruction de la jeunesse et de quelques livres de prières en latin. On y enseignait encore l'ancienne et la nouvelle écriture *(sic)*. En hiver l'école était fréquentée par une trentaine d'enfants. Ce

[1] 463 fr. 77.